

AVIS DE COURSE

VOILE VIRTUELLE

Championnat de France eSailing 2026

Fédération Française de Voile
Virtual Regatta



SAILRANKS



Préambule

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1. REGLES

Ce championnat est régi par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile virtuelle
- 1.2. Les règlements fédéraux.
- 1.3. Le règlement du Championnat de France de pratique E-Sailing : Règlement
- 1.4. En s'inscrivant au Championnat de France eSailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs acceptent l'ensemble des conditions générales d'utilisation de « Virtual regatta » et des conditions stipulées dans cet avis de course.
- 1.5. Si un joueur ne respecte pas le règlement et les conditions générales d'utilisation de « Virtual Regatta » décrits dans le présent avis de course, la Fédération Française de Voile et Virtual Regatta se réservent le droit de disqualifier de la compétition le joueur ou la joueuse concerné.

2. COMMUNICATION

Les informations officielles relatives au championnat de France eSailing seront disponibles sur :

- 2.1. Le site de la FFVoile rubrique eSailing : FFVoile
- 2.2. Le serveur discord de la FFVoile : Discord

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

- 3.1. Pour s'inscrire au Championnat de France eSailing de la Fédération Française de Voile, les joueurs devront renseigner leur « profil joueur » sur le site internet de Virtual Regatta et notamment préciser leur nom / prénom / date de naissance / nationalité et genre. Les joueurs qualifiés pour la phase finale, devront présenter une pièce d'identité en cours de validité pour attester de leur identité.
- 3.2. L'âge minimum pour participer au championnat de France eSailing est de 15 ans au 31 décembre 2026. Les joueurs de moins de 18 ans qualifiés pour la finale, devront être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal ou fournir une autorisation parentale.
- 3.3. A partir des phases finales:
Pour chaque concurrent, être en possession d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

4. PUBLICITE

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

5. SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

La compétition consistera en :

5.1. Une série qualificative comprenant :

- Une période de sélection sur les compétitions du eSailing World Championship du 13 octobre 2025 au 16 mars 2026. Sur ce temps de qualification, un classement pour les joueurs qui ont déclaré leur nationalité française dans le jeu sera mis en place. Il sera visible sur le jeu Virtual Regatta et sur le site de la FFVoile.
- Le National eSailing 2026 du 1er mai 2026 au 8 juin 2026 organisée par la FFVoile

5.2. Une série finale comprenant :

- Une demi-finale organisée par un club FFVoile
- La finale en présentielle organisée par la FFVoile

6. QUALIFICATION

6.1. Pour la demi-finale sont qualifiés :

- Les joueurs classés de 2^{ème} à la 8^{ème} places du National eSailing 2026
- Les 5 premières joueuses non qualifiée du classement France de l'eSailing Word Championship
- Les 20 premiers joueurs non qualifiés du classement France de l'eSailing Word Championship

6.2. Pour la finale sont qualifiés :

- Le gagnant du National eSailing 2026
- Le 1^{er} du classement France du eSailing World Championship
- La 1^{ère} joueuses du classement France du eSailing Word Championship
- La 1^{ère} joueuses de la demi-finale
- Les 8 premiers joueurs non qualifiée de la demi-finale

6.3. En cas de désistement pour la demi-finale, le joueur suivant sera automatiquement qualifié suivant le classement de l'eSailing World Championship.

6.4. En cas de désistement pour la finale, le joueur suivant sera automatiquement qualifié suivant le classement de la demi-finale.

7. DEMI-FINALE

7.1. La FFVoile définira les conditions d'organisation et le programme de la demi-finale dans un document intitulé « Instructions de Course – Demi-finale Championnat de France eSailing 2026 » qui sera publié au minimum 15 jours avant.

7.2. Les 8 premiers joueurs ainsi que la 1^{ère} joueuse à l'issue de la demi-finale seront qualifiés en finale

8. FINALE

8.1. La FFVoile définira les conditions d'organisation et le programme de la finale dans un document intitulé « Instructions de Course - Finale Championnat de France eSailing 2026 » qui sera publié au minimum 15 jours avant.

8.2. Les joueurs qualifiés pour la finale devront être physiquement présents lors de la compétition.

9. PROTECTION DES DONNÉES

9.1. Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent la FFVoile, Virtual Regatta et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image, pseudo et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9.2. Utilisation des données personnelles des participants :

9.3. En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, Virtual Regatta et leurs sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors, pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter et s'y opposer, en contactant dps@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

9.4. Copyright :

Les joueurs doivent respecter les restrictions de copyright et toutes les directives de distribution de contenus fournis par la Fédération Française de Voile et Virtual Regatta à tout moment, notamment en ce qui concerne la création de contenu lors de la finale en direct.

10. CODE DE CONDUITE

- 10.1. Pendant toute la durée de la compétition, les joueurs doivent adopter un comportement amical et poli envers les spectateurs, les membres de la presse, les autres joueurs, les membres de Virtual Regatta et de la Fédération Française de Voile. Tous les joueurs sont tenus de respecter les normes de sportivité et de fair-play.
- 10.2. Les joueurs et les personnes accompagnatrices doivent se conformer à toute demande raisonnable de la Fédération Française de Voile et de Virtual Regatta pour le bon déroulé de l'épreuve.
- 10.3. La Fédération Française de Voile et Virtual Regatta pourront disqualifier ou pénaliser tout joueur pour un comportement non adapté au bon déroulement de la compétition et à sa promotion de sa part ou de la part de ses accompagnateurs (au sens des RCVV).

11. TITRE ET PRIX

- 11.1. Le vainqueur de la finale du Championnat de France eSailing se verra remettre le titre de Champion de France eSailing 2025 et remportera le Trophée National eSailing.
- 11.2. Les 3 premiers joueurs de la finale se verront remettre des médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.
- 11.3. Des prix pourront être remis par Virtual Regatta.

12. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 12.1. Pour obtenir des renseignements techniques sur les règles applicables, vous pouvez contacter : [Virtual Regatta Inshore](#)
- 12.2. Pour tout autre renseignement concernant l'organisation des événements eSailing de la Fédération Française de Voile, vous pouvez contacter le service des pratiques sportives de la FFVoile à l'adresse suivante : dps@ffvoile.fr